

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 645 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ATOUF EL AGA ABOUBAKR

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : ..... Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENABDERRAZIK Mohamed Ali  
ENTOMOLOGISTE  
Maison Résidence Wallit Iman N°6  
Tél. : 05 22 20 45 45 Casablanca

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
26-12-2023	Contrôle gynéco	1	3000 DH	DRERRAIK Mohamed Ali TALMOUGLISSE Im 571052286 05 54
	Spécialiste	1		

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<p>INP 092003458 (12/23) 248,90</p> <p>Mme Alami Soumnia Docteur en Pharmacie 13 Rue Annarits Beausejour Tél 05 23 99 70</p>		

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 Hafid El OURIAGHIA Opticien Optométriste 264, Bd Jandia, N°B 1-3 - Casablanca Tél / Fax: 022.95.15.23 - R.C. 2422.500 - ICE: 00162816 000031	2014-04-04					25000

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق  
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون

Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK

خريج كلية الطب بلياج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

Mme MOURAB EL ALIA

*57,90*  
ALLERGO-COMOD: collyre

1 goutte 3 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois

*57,90*  
XAILIN HA

1 Gtta x 3 par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois

*57,90*  
PHARMACIE AI AMANA  
Mme Alami Sound Samira  
Docteur en Pharmacie  
13 Rue Annanis Beausejou  
Casablanca Tel. 05 22 39 09 70



دكتور بنعبد الرزاق  
الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق  
اختصاصي في أمراض وجراحة العيون  
Dr. BENABDERRAZIK Mohamed Ali  
OPHTHALMOLOGISTE  
- M'ds Résidence WALILI Imm. A N° 6  
- 0522.86.05.58 Casablanca

**OPHTALMED**  
PPC  
94.00 DHS



**OPHTALMED**  
PPC  
94.00 DHS



Casablanca , le 26/12/2023

96. شارع 2 مارس. إقامة وليلي العمارة 2 الطابق 2. الشقة 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 0522.86.05.57 / 58  
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2<sup>ème</sup> étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca

المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21



الدكتور محمد علي بنعبد الرزاق  
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون

**Docteur Mohamed Ali BENABDERRAZIK**

خريج كلية الطب بلیاج (بلجيكا)

Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Glaucome - Strabologie - Contactologie - Echographie - Angiographie - Laser

Diplômé de la Faculté de Médecine de Liège (BELGIQUE),

Ancien assistant et consultant au Centre Hospitalier Universitaire de Liège.

**Mme MOURAB EL ALIA**

Monture + verres correcteurs progressifs

Organiques Antireflets, Amincis

VL :

OD = + 0.50 (- 0.75 à 65°)

OG = + 0.50 (- 1.00 à 100°)

VP :

ODG = Add : + 2.50

option.1  
Halim ElOURIAGHLI  
Opticien Optométriste  
164, Bd Grondi, Mar 1-3 - Casablanca  
Tel: 0522.86.05.58 - Fax: 0522.22.91.15.23 - R.C: 298634  
Pat: 3482.600 - N°E: 001628199000031

دكتور بنعبد الرزاق محمد علي  
إختصاصي في أمراض و جراحة العيون  
Dr. BENABDERRAZIK Mohamed Ali  
Dr. OPHTHALMOLOGISTE  
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2<sup>ème</sup> étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca  
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - Casablanca

26/12/2023  
Casablanca , le

96. شارع 2 مارس. إقامة وليلي العمارة 1. الطابق 6 - الدار البيضاء - الهاتف : 58 / 0522.86.05.57 -  
96, Avenue 2 Mars, Résidence WALILI, Imm. A - 2<sup>ème</sup> étage N° 6 (en Face café JIZA) - Casablanca  
Tél : 0522.86.05.57 / 58 - URGENCES : 06 64 17 10 21  
المستعجلات : 0522.86.05.57 / 58

OPTIC N°1  
ANGLE BLD GHANDI ET OMAR  
EL KHAYAM 286 BEAUSEJOUR  
TEL 0522951523  
LE08/01/24

MME MOURAB EL ALIA

FACTURE 07/24

MONTURE	500.00DH
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE AR	1000.00DH
VERRE PROGRESSIF ORGANIQUE AR	1000.00DH
TOTAL	2500.00DH
TVA	416.00DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE DEUX  
MILE CINQ CENT DIRHAMS.

OD : +0.50 (-0.75a 65°)

OG : +0.50 (-1.00a 100°)

ADD : +2.50

